

Programme rodenticide

pour un appâtage non permanent

Les décisions d'autorisation de mise sur le marché des produits rodenticides précisent que **les appâts ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours** sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

DIAGNOSTIC PRÉALABLE ET ÉVALUATION DE LA ZONE INFESTÉE (avant traitement)

- 1. Identifier :** espèces de rongeurs, lieux d'activité 
- 2. Déterminer la cause probable et l'ampleur de l'infestation**
- 3. Justifier la mise en place du traitement**
(consommation d'appâts placebo, traces de passages, présence d'excréments)

Notre conseil

Tenir à jour un journal de bord afin de documenter la présence de rongeurs (format papier ou digital) 

Jour 0 MISE EN PLACE DU TRAITEMENT



Les appâts sont placés dans des postes d'appâtage étiquetés et sécurisés (boîtes), sur les lieux de passage et de vie des rongeurs ciblés (si possible fixés au sol) ou dans des points d'appâtage sécurisés.

• 1^{re} visite de contrôle

Souris : 2 à 3 jours

après **J3** 

Rats : 5 à 7 jours

après **J5** 

• 2^e visite de contrôle

Souris : 2 à 3 jours

après la 1^{re} visite **J6** 

Rats : 5 à 7 jours

après la 1^{re} visite **J10** 

• Visites de contrôle hebdomadaires

Souris : au moins une fois par semaine

J13 J20 J27 

Rats : au moins une fois par semaine

J17 J24 J31 

À faire lors des visites de contrôle

- Vérifier la consommation des appâts (acceptation ou non, arrêt de consommation...)
- Retirer les cadavres de rongeurs
- Recharger si besoin les postes d'appâtage selon les doses recommandées

Tenir à jour son journal de bord :



- Jour et date des visites
- Consommation ou non des appâts
- Présence ou non de rongeurs ou d'excréments...

Notre conseil

Hors situation d'urgence sanitaire, faire un pré-appâtage pendant quelques jours avec des appâts placebo pour maximiser l'efficacité du traitement et réduire la période d'appâtage toxique. 

Jour 35 DIAGNOSTIC AU PLUS TARD APRÈS 35 JOURS DE TRAITEMENT (3 cas possibles)



cas 1. Population contrôlée

(arrêt des consommations) 

Arrêt du traitement

- Remplacer les appâts toxiques (consommés ou non) par des appâts Harmonix® Monitoring
- Eliminer les appâts retirés dans un circuit de collecte approprié

cas 2.

Efficacité relative mais population non contrôlée
(consommations constatées à la fin de la période des 35j) 

Prolongation du traitement

- Justifier la présence de rongeurs
- Maintenir les visites de contrôle (ex. : J41 ou J42)
- Repositionner les points d'appâtage

Visite(s) de contrôle hebdomadaire(s) jusqu'à l'arrêt de l'infestation

cas 1.

cas 3.

Pas de diminution de population

(absence de consommations / cadavres)

Ré-évaluation de la zone infestée

- Repositionner les points d'appâtage aux endroits appropriés selon les espèces ciblées, et en nombre suffisant.
- Changer la substance active utilisée en cas de suspicion de résistance
- Utiliser des méthodes complémentaires (pièges)

Refaire le diagnostic préalable

Les solutions à portée de main

	Bâtiments		Extérieurs	
	Lieux de passage accessibles	Zones difficiles d'accès	Autour des bâtiments	Zones ouvertes extérieures*
Monitoring				
Traitement (en complément d'une lutte physique et mesures préventives)	 		 	

*Parcs et jardins, terrains de sport, terriers, basse-cour et libre parcours des animaux d'élevage.

Appâts non anticoagulants

Harmonix® Rodent Paste (Cholécalférol)

- Nouveau mode d'action pour une rapidité d'action inégalée
- Réduction d'appâts consommés jusqu'à 50%
- Excellente appétence même en cas de concurrence alimentaire



Appâts anticoagulants

Rodilon® top bloc (Brodifacoum)

- Bloc haute qualité
- Résistance longue durée en conditions difficiles (chaleur, humidité)



Racumin® pâte (Coumatétralyl)

- Le spécialiste contre les rats
- Excellente appétence, même en cas de concurrence alimentaire



Racumin® foam (Coumatétralyl)

- Mousse spéciale lieux difficiles d'accès
- En complément des appâts
- Agit par contact



Placebo

Harmonix® Monitoring

- Appâts non toxiques pour la détection précoce des rongeurs
- Maximise l'efficacité des appâts toxiques



Bonnes pratiques de lutte intégrée



Vigilance: surveillance du site et monitoring

Le risque d'infestation du même territoire par d'autres rongeurs existe toujours, même lorsque l'infestation est maîtrisée. Surveillez toujours les signes d'une nouvelle activité notamment grâce à la mise en place d'appâts placebo tel que Harmonix® Monitoring.



Mesures d'hygiène préventives

- **Supprimer les sources alimentaires:** stocker les denrées au-dessus du sol et à distance des murs et éliminer les déchets alimentaires;
- **Empêcher les accès aux bâtiments:** vérifier les portes, fenêtres, condamner les trous dans les murs et ajouter des grilles sur les regards d'égouts/gouttières;
- **Réduire les lieux éventuels de refuge:** éliminer tout abri à proximité des bâtiments, entretenir l'herbe rase et élaguer arbres/arbustes à bonne hauteur du sol, reboucher les trous existants.

RODILON TOB BLOC, TP14 Rodenticide, n°AMM FR-2020-0051, Contient : 0,0025 % (m/m) Brodifacoum, Classement : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (cat. 2), Toxicité chronique pour le milieu aquatique (cat. 3) RACUMIN® PATE, TP14 Rodenticide, n°AMM FR-2013-0007, Contient : 0,0375% (m/m) Coumatétralyl, Classement : Toxicité pour la reproduction (cat. 1B), Toxicité aiguë (cat. 4), Toxicité chronique pour le milieu aquatique (cat. 3). RACUMIN® FOAM, TP14 Rodenticide, n°AMM FR-2015-0025, Contient : 0,4% (m/m) Coumatétralyl, Classement : Aérosols inflammables (cat. 1), Toxicité pour la reproduction (cat. 1B), Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (cat. 2), Irritation oculaire (cat.2), Toxicité chronique pour le milieu aquatique (cat. 2). HARMONIX® RODENT PASTE, TP14 Rodenticide, n°AMM FR-2020-0048, Contient : 0,075 % (m/m) Cholécalférol. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Envu et le logo Envu sont des marques déposées de Environmental Science U.S. Inc. 2022 Environmental Science U.S. Inc.

Plus d'infos sur notre site internet www.fr.envu.com

envu **0 800 001 641** | Service & appel gratuits

envu

ENVU
3 place Giovanni Da Verrazzano
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.